

---

**CONTRIBUTION AU DEBAT PUBLIC  
SUR LA POLITIQUE DES TRANSPORTS  
DANS LA VALLEE DU RHONE ET L'ARC LANGUEDOCIEN**

---

**ASSOCIATION STOP NUISANCES CUERS**

**Présidente : Michèle Chaix**  
**83390 CUERS**  
**Téléph. 04 94 28 59 34**  
**Mail : chaix.lafoux2@wanadoo.fr**

**DATE : 25/07/06**

**Repères :**

**Objet de l'association : spécifique aux nuisances induites par une L.G.V. PACA et Gare T.G.V. sur la commune de Cuers.**

- créée le 16 novembre 1992
- agrément préfectoral, le 16 novembre 1996 , au titre de l'article L 121-8 du code de l'urbanisme .

**CONSTAT**

**L'association est sidérée** de constater que les associations et les citoyens varois n'ont pas été sollicités pour participer au Débat Public Vral et qu'aucune réunion n'a été programmée dans le département.

Sommes-nous mis hors jeu par les comportements excessifs de dirigeants politiques ou par la forte mobilisation citoyenne varoise au Débat Public de la LGV PACA ?

Les Varois très soucieux de leur territoire avaient pu exprimer leur **droit à la liberté fondamentale de se mouvoir dans un environnement préservé**, notion récemment admise.

Il est à déplorer que ce débat VRAL relatif à la politique des transports n'ait pas été programmé par l'Etat avant la mise au Débat Public de la très controversée LGV PACA aux enjeux environnementaux très forts.

Malgré une invitation de toute dernière heure, émanant de la CPDP, à une réunion à Nice le 12/07/06 , invitation reçue le 11/07/06 à laquelle nous n'avons pu nous rendre faute de pouvoir se libérer aussitôt , et malgré l'envoi tardif des documents reçus le 22 juillet, **notre connaissance antérieure de la problématique des transports :**

- Participant le 9 Février 1994, dans le cadre de la loi PASQUA relative à l'aménagement du territoire, au débat organisé dans chaque commune et ce, sur directives nationales, rédaction alors d'une contribution écrite remise à la Préfecture du Var
- Acteur du Débat Public LGV PACA

**nous permet de nous exprimer, en date limite de clôture du Débat Public.**

**Il y a urgence de penser à une politique des transports multicritères, liée à l'aménagement du territoire, jusqu'alors ignorée.**

**Il est impératif de ne pas dissocier les critères suivants :**

- Le respect de l'environnement actuel dans toutes ses composantes :
  - o charte de l'environnement
  - o biodiversité
- la qualité et cadre de vie pour tous
- les enjeux économiques
- développement durable des transports
  - o amélioration et optimisation des infrastructures existantes
  - o électrification de toutes les lignes ferroviaires
  - o remise en service des lignes ferroviaires fermées
  - o signalisation ERTMS, nouvelle technologie ...
- le plan climat et lutte contre la pollution

Nécessité absolue de travailler en synergie ces différents points lors de toute conception de tout projet.

**Nous proposons**

**PENSER AUTREMENT LA VILLE :**

- redensification urbaine et notamment en son centre
- multimodalité
- tramway
- TER
- gares en centre ville
- gestion centralisée, d'une tarification intégrée, des différents transports mis à disposition

**POUR UNE POLITIQUE DURABLE DES DEPLACEMENTS :**

**En évitant la création de nouvelles infrastructures**

Nous dénonçons :

- l'unique **critère de rentabilité** : logique des services rendus abandonnée au profit de recherche commerciale, et donc à l'encontre des enjeux environnementaux.

Nous demandons :

- mesures de fluidification du trafic autoroutier actuel
- optimisation de l'existant
- désacralisation du concept vitesse engendrant : mobilité et consommation d'espaces
- priorité de la mise à disposition des sillons RFF pour les TER dans le cadre de la libérisation du marché
- développement du fret fluvial, maritime et ferroviaire, d'où diminution impérative du trafic « camions »
- utilisation des autoroutes de la mer : Gênes/Barcelone- Toulon/Rome

Dans cette démarche et concernant la Région PACA, nous nous sommes associés à la proposition « PRIORITE A UNE DESSERTE FERROVIAIRE DES TERRITOIRES PACA » (explicitée dans la contribution du collectif TGV Sud Var).

## **PARTAGER EQUITABLEMENT L'ESPACE**

Les axes les plus rentables où la demande est importante, sont favorisés, si bien que les investissements se portent sur les secteurs les mieux dotés portant préjudice au développement économique :

Cette vision économique s'oppose à une vision fondée sur l'accessibilité et sur une certaine **équité sociale**.

- nous réclamons un aménagement du Territoire par un maillage réel

## **LUTTER CONTRE LA POLLUTION :**

- changement climatique : réelle volonté des politiques pour atteindre le critère **2,5**
- diminution de la pollution :
  - o développement et recherche optimisés de nouvelles technologies afin de réduire la pollution et la consommation énergétique.
  - o participation active des constructeurs automobiles jamais présents ou invités.

A l'horizon 2030 aura t'on encore les moyens de transporter les marchandises ?

Quel sera le coût de la main d'œuvre des pays à faible coût aujourd'hui ?

Il faut dès maintenant :

- encourager la relocalisation de l'économie : produire et consommer localement
- maintenir absolument les espaces naturels et agricoles
- interdire tout impact sur les réserves naturelles en eaux , **l'eau devient rare**.

## **ORIENTATION**

Cette politique des transports nous semble favorable à **la modification des comportements, la mise en œuvre rapide de toutes les propositions précédentes et la coopération de l'Education Nationale** pour éduquer le jeune citoyen **répondraient au questionnement du Débat Public**.

